

Projet communiste à l'ordre du jour du prochain congrès du PCF

Les communistes préparent le 31^{ème} congrès de leur parti qui aura lieu en octobre prochain. Ils sont et au-delà, toutes celles et ceux qui le souhaitent, invités dans ce cadre à donner leur avis, leurs réflexions, pour participer pleinement à l'élaboration des contenus du projet communiste. Cinq ateliers ont été mis en place au niveau du Conseil national du PCF pour travailler, recueillir les avis et les contributions, un site est ouvert : www.leprojet.org où ces travaux sont disponibles. Nous publions dans ce numéro deux

sujets dont nous avons pensé qu'ils pouvaient intéresser les lecteurs d'Economie et Politique : une contribution de Christophe Sandlar et de Roland Wlos : Les mouvements de population dans le monde (voir article suivant).

Nous avons aussi demandé à Pierre Zarka, responsable de l'atelier n° 2 dont le thème est : La fonction économique et la créativité humaine, de nous présenter où en sont les travaux de son atelier. Nous vous invitons à lui communiquer en retour les réactions que cela vous suscite.

L'atelier a tenté de construire des problématiques et de les poser de manière ouverte, non encore résolues et contradictoires. Pour chacune nous avons décidé de prendre la personne et sa place dans la société à la fois comme point de départ et comme finalité de toute problématique.

Notre culture traditionnelle porte une profonde dichotomie entre immédiat et projet. Or, il s'agit moins d'une évocation de l'avenir en soi que de donner aux combats pour des droits les moyens de dépasser la dimension d'intérêts dits catégoriels pour reprendre une expression courante ; mais assassine, par du fondamental, c'est à dire aborder l'immédiat en terme d'enjeu pour toute la société. Le projet n'est pas un produit achevé et achevable, il est fait de mesures dont la portée symbolique fait sens, il travaille les représentations mentales et assure une vision cohérente de ce que devrait être la société.

1) Travail et Hors travail : la spécificité du travail ne nous échappe pas. Mais il se bouleverse en profondeur et malgré les apparences même pour des métiers peu qualifiés. Il devient de plus en plus la capacité à faire face au complexe, aux problèmes à résoudre. Il fait de plus en plus appel au travail intellectuel, à l'esprit d'initiative, aux relations sociales et, si on lit la littérature managériale, au psychisme. Ainsi tous les moments de la vie qui déterminent ces facteurs ne sont pas isolables du travail. De plus les activités humaines souvent à



caractère social qui se trouvent hors de la sphère marchande se développent. Il y a un processus qui tend vers l'unité des activités et de la créativité humaines. Cela ne veut pas dire que les rapports au travail ne soient pas structurants, mais le travail salarié n'est plus un cadre exhaustif. On ne peut plus en rester à l'idée que le social est dans le champ strict du travail et que le reste est le sociétal. Ainsi, la qualification, les droits dans et hors de l'entreprise, le cadre urbain doivent être vus à partir de l'impossibilité de continuer à séparer le travailleur du citoyen.

2) Mobilité

Nous avons conscience de son utilisation par le patronat. Mais, celui-ci part de données objectives et c'est de ne pas le faire à temps qui nous met

sur la défensive. Du fait de l'accélération incessante du mouvement des connaissances la majorité de celles et ceux qui ont moins de 40 ans aujourd'hui ne feront pas leur métier de la même manière, au même endroit ou pas le même métier du tout toute leur vie, et nombre d'entreprises seront conduites à se transformer. Reste à définir les conditions de cette mobilité.

3) Sécurité/Garanties

Si l'on s'inscrit dans un mouvement permanent de la société la notion de risques apparaît. La majorité des gens en France, ne croit pas au « risque zéro » et nous pensons que c'est juste. Mais, pour pouvoir les affronter, la société n'a-t-elle pas le devoir que ces risques n'aient pas de conséquences dramatiques pour les humains ? C'est

dans ce cadre que nous proposons d'affronter la mobilité, la comparaison entre produits ou services, c'est-à-dire la « concurrence », en sécurisant le sort des personnes. Cela permet de revoir ce qui fonctionne moins bien et d'assurer pendant ce temps une formation ou une activité sociale formatrice au sens plus large du terme. En cela la notion de « Sécurité d'emploi et de formation » est une réponse qu'on ne peut limiter à la lutte contre le chômage.

4) Rémunérations

S'il y a effacement de la séparation « travail/hors travail », si la société a en charge les processus d'autonomisation des personnes y compris des jeunes en formation, s'il s'agit de sécuriser les mobilités, la question de la rémunération ne peut se limiter à couvrir le temps passé en actes de travail en entreprise. Notons que ce n'est déjà pas tout à fait le cas si on prend en compte la retraite, les congés payés ou les heures de délégations syndicales. Cela le sera encore moins avec l'allocation en faveur de l'autonomie des jeunes. Elle devient un investissement que fait la société dans chaque personne, attendant en retour une activité créatrice pas obligatoirement, dans la sphère marchande.

5) Définition de l'entreprise

Cela conduit à revoir la définition et les responsabilités des entreprises. Aujourd'hui seule existe légalement la société des actionnaires. Nous voyons aisément ce qu'apporterait aux luttes une définition qui reconnaisse ses salariés, ses finalités, l'environnement dont elle bénéficie. Ces trois demandes existent déjà dans plusieurs luttes. C'est un moyen plus concret pour aborder les critères de gestion. Disons aussi pour aller vite que l'entreprise doit contribuer à tous les éléments qui lui permettent de faire de la valeur ajoutée et du profit.

6) Marché ; dépassement du marché et de la monnaie

Si on songe aux désastres de l'Union soviétique, la maîtrise de ces questions participe pleinement à la définition du projet. Nous avons noté l'existence de différents marchés. Le marché permet à chacun de comparer librement les qualités, les coûts en fonction de ses propres besoins. Il y a une dimension régulation par la liberté et l'indépendance de chacun. C'est également une forme de socialisation, dans la mesure où cette com-

paraison agit sur les activités humaines. Mais cette liberté permet aux plus nantis de dominer les choix et va jusqu'à jeter les personnes. Existe-t-il autre chose que l'alternative « Marché ou Etatisation ou choix imposé administrativement ? » C'est ce que nous entendons par « dépassement du marché », mais il nous a fallu reconnaître qu'au-delà de l'expression nous avons du mal (sortis de l'exemple de la Sécurité sociale ou de l'Ecole) à expliciter concrètement et en termes simples quelles réalités cela recouvre.

Nous avons besoin d'avoir le même type de réflexion sur la monnaie.

7) Gratuité

L'atelier est coupé en trois : pour personne il ne s'agit d'assistantat et tout le monde sait que chaque chose a un coût. Pour les uns, la reconquête de ce terme fait partie intégrante des garanties que doit la société à ses membres et de la définition même du communisme. C'est, vous l'avez lu (1), le cas pour le logement, pris comme une extension d'un grand service public, chacun, étant responsable de l'entretien qu'il paie, mais a la certitude que quoiqu'il lui arrive par ailleurs il aura un toit. Ils invoquent également une certaine forme de solidarité à propos par exemple de l'Ecole ou de l'éclairage public. Ils articulent cette proposition avec la notion de « Sécurité d'emploi et de formation ». D'autres, y compris à l'extérieur de l'atelier, nous disent qu'il peut y avoir des choses gratuites mais pas le logement. Ils définissent quatre critères pour la gratuité : ce qui se partage ; ce qui ne peut susciter de gaspillage ; ce qui peut être redistribué continuellement ou contribue à l'élargissement des moyens de l'individu. Ils en excluent le logement, craignant à la fois les ghettos et des choix imposés administrativement mais évoquent la gratuité des transports en commun urbains, ils s'attachent surtout à la question de la garantie des revenus. Enfin d'autres considèrent que la mise en cohérence avec la notion de « sécurité d'emploi et de formation » conduit à contester la notion même de gratuité, soit en dénonçant aussi le caractère administratif qu'elle suppose, soit en disant que ce qu'évoquent les premiers n'est pas de la gratuité mais de la mutualisation et surtout que cela élude la question des marchés, de la monnaie, de leur rôle et de leur dépassement.

Ils préconisent la comparaison et la baisse des coûts par le partage.

8) Propriété/Mixité

Cette question n'est toujours pas réglée entre communistes alors qu'elle représente un « classique » de notre identité. Elle n'a d'ailleurs jamais été réglée y compris dans les pays qui prétendaient construire le socialisme. La principale question qui a retenu notre attention est la maîtrise de la finalité de l'entreprise, comment celle-ci peut jouer son rôle de service au public, aussi bien dans sa fonction au sens le plus étroit du terme que dans sa participation à l'environnement et au développement humain dont elle bénéficie. Cela posé nous n'avons pas défini la part du privé autrement qu'en creux, je veux dire par défaut. Nous savons que nous sommes dans un contexte marqué par un mouvement de privatisation mais plusieurs d'entre nous considérons que cela ne doit pas nous conduire à aborder ces questions de manière défensive. Là aussi, il y a de la part du capitalisme des réponses de classe, certes, mais des réponses à de vrais problèmes : le cloisonnement des activités, la lenteur à prendre en compte les évolutions de la demande, le caractère hexagonal de ces activités et parfois des ressources ont mis un grand nombre d'entreprises publiques en difficulté. La mixité a jusqu'à présent permis la suprématie du privé. Mais se dégager des pressions du capitalisme passe par des transitions porteuses de développement à travers un nouveau type de mixité qui suppose la recherche y compris au sein d'une même entreprise des conditions sociales, politiques, juridiques qui conduisent à des mutualisations. Cette recherche se situe dans un cadre qu'il faut percevoir comme étant obligatoirement conflictuel pour qu'il soit évolutif, viable et débouchant sur du nouveau.

9) Il sera nécessaire d'aborder les activités culturelles et de formation ainsi que la notion de projets urbains.

Il apparaît très clairement que non seulement nous réduisons l'urbain au logement mais que sa place dans la transformation sociale nous est grandement étrangère et mériterait d'être intégré aux travaux d'ensemble. n

1. Voir le débat dans *l'Humanité* sur la gratuité du logement social (entre autres le 12 avril, 20 avril, 26 avril, 27 avril, 16 mai, 6 juin).